

Négociation "handi...CAP'AVENIR"...

Mercredi 2 juin, réunion à Saint-Cloud pour négocier un nouvel accord pour l'insertion et le maintien de personnes handicapées dans notre Société.

En 2003, avec la mise en œuvre du premier accord, nous sommes passés d'une situation où, par manque de salariés handicapés, l'entreprise s'acquittait d'une taxe annuelle d'environ 400 000 €, à une autre situation qui, avec plus ou moins de succès, rassemble toutes les énergies et implique les Ressources Humaines, les Services Médico-sociaux, les CHSCT et les Organisations Syndicales dans la recherche de solutions pour l'embauche, le maintien dans l'emploi et la formation de salariés handicapés.

L'accord à renégocier couvrira les années 2011, 2012 et 2013. La CFDT entend bien préserver le budget actuel (équivalent à la taxe de l'époque) et surtout, améliorer cet accord, notamment par le biais d'engagements chiffrés (embauches, stages, etc), nettement préférable aux déclarations d'intentions.

La délégation CFDT sera composée de COUPAS Dominique (St-Cloud), DUCREST Raymond (Argonay), ETCHETO Jean-Baptiste (Biarritz), ROSSIGNOL Jean-Louis (Argonay).

La Direction se tait quand l'euro baisse.

Fin 2009, le PDG de Dassault intervenait pour fustiger la hausse de l'euro et l'effet qu'elle jouait sur le marché des avions d'affaires.

Aujourd'hui, il garde le silence depuis que cette monnaie baisse. L'argument portant sur la hausse de l'euro ainsi que celui de l'annulation de commandes avait servi à justifier une politique salariale de crise à la fin de 2009.

Aujourd'hui, la CFDT attend des messages du président sur le renversement de situation de la finance, d'autant qu'elle constate dans la presse que la vente des Falcon donne quelques signes de reprise.

